

809 ✓
 J. M. Zwick ✓
 R.P. No.376.



LÉGATION DE SUISSE,
 le 11 avril 1919.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de Vous accuser réception de Vos dépêches politiques des 17, 20, 24, 25, 27 et mars, ainsi que de celle du 2 avril, 111.My. et 11.T/M., dont j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt.

Au reçu de Votre télégramme No.83 du 6 du mois courant, je m'étais rendu le lendemain auprès de Sir Ronald Graham, qui remplace Lord Hardinge, Sous-Secrétaire d'Etat permanent des Affaires Etrangères, absent à Paris, pour lui parler de l'urgence qu'il y aurait d'envoyer des troupes françaises, britanniques ou américaines à Vienne avant le 14 avril pour empêcher l'établissement d'un régime communiste aussi dans l'Autriche allemande.

Le mercredi, 9 courant, je parlai de cette même affaire à Lord Curzon lui-même. Il m'a confirmé qu'il avait déjà reçu d'autres sources une communication analogue à la Vôtre et que la question avait été soumise au Conseil Suprême de la Guerre à Paris, dont il ignorait encore la décision. Il ajouta que personnellement il ne pensait pas que les troupes requises pourraient être envoyées à temps à Vienne, attendu qu'il n'y en avait pas ou trop peu dans cette région et qu'il était moins aisé de disposer de troupes aujourd'hui qu'en temps de guerre.

Je saisis l'occasion pour rappeler à Lord Curzon que la Suisse serait mise dans une position fort précaire si

Au Département Politique,
 Affaires Etrangères,
 B e r n e .





l'Autriche allemande, y-compris le Tyrol et le Vorarlberg, se joignaient à l'Allemagne. Lord Curzon répondit qu'il se rendait parfaitement compte du danger que la Suisse courrait de ce chef et que je lui avais déjà signalé, mais qu'il pouvait m'assurer que le Gouvernement Britannique appuyait énergiquement la France dans son désir toujours persistant de ne pas permettre l'incorporation de l'Autriche allemande dans l'Allemagne; qu'il avait parlé de cette question à M. Clémenceau lors de sa dernière visite à Londres et qu'il avait pu constater qu'une complète communauté d'idées existait à ce sujet entre la Grande-Bretagne et la France; que, si l'Angleterre et la France s'abstenaient de faire en Autriche une propagande contre la jonction à l'Allemagne, c'était uniquement pour ne pas provoquer l'effet contraire, mais que leur détermination d'empêcher la fusion n'en subsistait pas moins.

Au cours de notre conversation, Lord Curzon ne voulut faire aucun pronostic sur la date à laquelle les Gouvernements Associés seraient tombés d'accord sur les conditions de paix à présenter à l'Allemagne; que les négociations étaient fort difficiles et que les impatients se recrutaient principalement parmi les journalistes, qui étaient furieux de ne pas être tenus au courant des délibérations du Conseil des Quatre. Mon interlocuteur ne me cacha pas que de graves divergences d'opinion s'étaient produites entre la France et l'Italie d'une part et la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique d'autre part. Il n'entra pas dans des détails, mais il est clair quelle situation il avait en vue.

La France se sent épuisée. Avec ses quarante millions d'ha-

bitants, elle est la voisine immédiate d'un Pays comptant près de quatre-vingts millions d'âmes et demande des garanties contre ce voisin actuellement par terre, mais qui, à la longue, ne manquera certainement pas de se relever et de redevenir puissant. Or, ces garanties la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique ne veulent et ne peuvent pas les fournir. Pour tout homme pondéré, il est évident que la France tire des fausses conclusions de sa situation. Au lieu d'imposer des conditions humiliantes à son ennemi, qui ne songera que revanche, elle serait beaucoup mieux inspirée en tâchant, par la conclusion d'une paix juste et honorable, de s'assurer les bons sentiments du voisin qu'elle craint tant. Cette note est donnée ici avec un remarquable courage moral, notamment dans les articles de fond de la "Westminster Gazette", dont je Vous envoie les plus importants, et par Mr. Garvin dans son journal hebdomadaire "The Observer".

Ces organes s'attaquent aussi avec beaucoup de vigueur aux demandes financières exagérées que la Conférence de Paris se prépare à présenter à l'Allemagne, contrairement aux principes déposés dans le programme de Mr. Wilson. Dans cette matière, Mr. Lloyd George a les mains liées par les promesses faites lors de la dernière campagne électorale. Influencée par Mr. Asquith, la "Westminster Gazette" lui en fait journellement un reproche et le "Times", dont l'attitude vis-à-vis du Premier Ministre a récemment beaucoup changé, se fait un malin plaisir d'insérer dans son numéro d'aujourd'hui certains passages des discours prononcés dans le temps par Mr. Lloyd George et ayant trait à la question des indemnités de guerre (annexe).

Le Parlement est également en émoi. Trois cents membres de la Chambre des Communes viennent de rappeler télégraphique-

ment à Mr. Lloyd George ses promesses. Il répondit qu'il était prêt, à chaque moment, de soumettre à l'examen du Parlement et éventuellement du Pays les efforts loyalement faits pour tenir les promesses données. L'adjonction "et éventuellement "du Pays" sera certainement comprise par les députés signataires du télégramme, qui ne seraient pas enchantés d'avoir, à si brève échéance, à solliciter à nouveau les suffrages de leurs électeurs. Quoiqu'il en soit, il serait fort important que Mr. Lloyd George puisse, ainsi qu'il en a l'intention, rentrer à Londres, ne serait-ce que pour quelques jours seulement, afin de donner des explications au Parlement avant son ajournement pour les fêtes de Pâques.

La Grande-Bretagne est d'autant moins à même de seconder militairement, pour un temps indéterminé, les aspirations françaises vis-à-vis de l'Allemagne, que même le projet de loi fixant à environ neuf-cent-mille hommes l'état de l'armée anglaise pour l'année à venir rencontre une assez sérieuse opposition. Je crois que, vu les nécessités du moment, ce projet sera voté, mais il ne semble pas y avoir de doute que sous peu et vu surtout les revendications du parti ouvrier, il faudra abolir complètement le service militaire obligatoire en Grande-Bretagne.

En attendant, les affaires russes vont aussi mal que possible pour les Alliés, tant au sud qu'au nord. Odessa a dû être évacuée et les troupes anglaises à Arkhangel se trouvent dans une situation fort difficile. Il est nécessaire de leur envoyer des renforts, non pas pour procéder à une offensive, mais uniquement pour faciliter leur retraite. Une avant-garde est déjà

partie avant-hier, le 9, et des appels pressants sont faits dans le but de recruter des volontaires pour le gros qui doit suivre. Vu les conditions favorables d'enrôlement, on compte sur un recrutement d'environ deux-cent-cinquante hommes par jour. Ici, comme en France, et après quatre années et demie de guerre, les troupes régulières ne sont guère plus disposées à aller partout où on voudrait les envoyer, surtout quand l'intérêt du Pays auquel elles appartiennent ne leur paraît pas être directement en jeu. Du reste l'état des choses en Egypte et aux Indes demandera également un effort militaire à la Grande-Bretagne. Il ne saurait y avoir de doute que les troubles qui se sont produits tant en Egypte qu'aux Indes seront réprimés sans grandes difficultés, mais il y a là des symptômes qui méritent l'attention et il importe que de sages réformes organiques soient bientôt introduites dans ces deux Pays, afin d'éviter que la Grande-Bretagne ne se crée, en Egypte et dans l'Inde, de nouvelles Irlandes.

Malgré le mécontentement qui existe parmi les agents de police de Londres, la situation est loin d'être aussi grave que, d'après Votre dépêche du 17 mars, page 10, certaines nouvelles qui Vous parviennent de côtés germanophiles pourraient le faire admettre. Personne ne sait rien ici d'une concentration de troupes autour de Londres.

Quant aux conditions de l'Irlande, elles sont, en effet, fort peu satisfaisantes, mais en présence des quarante mille hommes qui sont stationnés dans l'île, il n'est pas probable qu'un important mouvement révolutionnaire s'y produise.

Au 7 avril, 71,238 officiers et 2,273,828 hommes avaient été démobilisés. On dit aussi que la censure sera bientôt abolie, grâce aux plaintes incessantes que le public anglais ne manque pas de diriger contre cette institution, qui ne saurait guère survivre la signature des préliminaires de paix.

Le "Times" d'hier a annoncé que le Rhin avait été ouvert au trafic de marchandises destinées à la Suisse. Ainsi que je vous le télégraphiais le 9 avril sous No.76, je n'ai pas encore de confirmation officiel^{le} de cette nouvelle. Lord Curzon m'a fait savoir que certains détails restaient encore à régler.

Le Gouvernement vient de présenter à la Chambre des Communes un nouveau projet de loi sur les étrangers. Ce projet ne fait pas de différence entre des étrangers "amis" et des étrangers "ennemis", mais il laisse la latitude au Ministre de l'Intérieur d'établir cette distinction. Au fond, il s'agit d'une extension à deux ans encore de la loi du 5 août 1914, qui accordait au Gouvernement le droit d'imposer les restrictions suivantes par voie d'ordonnances :

1° D'empêcher des étrangers de débarquer dans le Royaume-Uni, soit de leur imposer certaines conditions en arrivant dans le Pays;

2° D'empêcher des étrangers de s'embarquer dans le Royaume-Uni, soit de leur imposer certaines conditions lors de leur embarquement;

3° D'expulser des étrangers du Royaume-Uni;

4° De demander à des étrangers de fixer leur résidence à certains endroits déterminés;

5° De défendre à des étrangers de résider dans certaines régions;

6° De demander à des étrangers résidant dans le Royaume-Uni de remplir certaines formalités concernant l'enregistrement, le changement d'adresse, le déplacement, etc..;

7° de conférer à certains agents des pouvoirs spéciaux concernant l'arrestation, la détention et la perquisition de personnes ou d'habitations.

La pénalité prévue pour contravention à l'un ou l'autre de ces règlements était d'une amende pouvant aller jusqu'à cent Livres Sterling et d'un emprisonnement, avec ou sans travaux forcés, pour un terme ne dépassant pas six mois.

J'apprends que l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, Sir Rennell Rodd, va se retirer. Son successeur n'est pas encore désigné, mais on parle de Sir George Buchanan, quoiqu'il soit déjà âgé de soixante-cinq ans. Ainsi que Vous le savez, Sir George fut récemment Ambassadeur à Pétrograde et était Secrétaire de Légation à Berne de 1889 à 1893. Le Gouvernement a été fort satisfait des services rendus par Sir George à Pétrograde.

L'évènement du jour a été le résultat de l'élection supplémentaire au Parlement de la circonscription de Hull. Le candidat libéral indépendant, J.M. Kenworthy, a été élu par 8616 voix contre 7699, qui sont allées à son concurrent unioniste Lord Eustace Percy, candidat de la coalition. La majorité libérale indépendante est donc de 917 voix, comparée à la majorité de 10,371 voix que la coalition avait réunies lors des dernières élections générales. L'échec de Hull est d'autant plus sensible au Gouvernement qu'il a déjà perdu aux libéraux-indépendants deux sièges depuis les élections générales.

Les journaux du soir apportent la nouvelle que la Commission compétente de Paris a désigné, par douze voix contre six, Genève comme siège de la future Ligue des Nations. D'après les journaux, ont voté pour Genève, ^{entre autres,} les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, la Serbie, la Grèce, la Roumanie et le Brésil, tandis que les voix de la France, de la Belgique, de la Chine, du Portugal et de la République Tchéco-Slovaque se sont portées sur Bruxelles.

Je crois devoir féliciter notre Pays de ce choix, qui est tout à son honneur.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les nouvelles assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

1 annexe.

Cartier

Ad R. P. No 376 - 11. IV 1919.

LÉGATION DE SUISSE

3, PORTLAND PLACE,
LONDON, W.1.

Times; 11 avril 1919.

MR. LLOYD GEORGE'S PLEDGES.*Newcastle-on-Tyne, November 29, 1918. (11)*

When Germany defeated France, she made France pay. That is the principle which she herself has established. There is absolutely no doubt about the principle, and that is the principle we should proceed upon—that Germany must pay the costs of the war up to the limit of her capacity to do so. . . . There is no doubt as to the justice of the demand. She ought to pay, but we are not going to allow her to pay in such a way as to wreck our industries.

Bristol, December 11, 1918.

First, as far as justice is concerned, we have an absolute right to demand the whole cost of the war from Germany. The second point is that we propose to demand the whole cost of the war. The third point is that, when you come to the exacting of it, you must exact it in such a way that it does not do more harm to the country that receives it than to the country which is paying it. The fourth point is that the Committee appointed by the British Cabinet believe that it can be done. The fifth point is that the Allies, who are in exactly the same boat as we are, because they have also got a claim to great indemnities, are examining the proposal in conjunction with us. When the report comes it will be presented to the Peace Conference, which will put our demands together, and, whatever they are, they must come in front of the German war debt. You may depend upon it that the first consideration in the minds of the Allies will be the interests of the people upon whom Germany has made war, and not the interests of the German people, who have been guilty of this crime against humanity.

Bristol, overflow meeting, December 11, 1918.

Those who started it must pay to the uttermost farthing, and we shall search their pockets for it.

Carnarvon, January 1, 1919.

If the Government did not do their best to fulfil the promises made, he would no longer be head of the Government, but would go back to the people and ask for the renewal of their confidence.

Reply to M.P.s' telegram, April 9, 1919.

My colleagues and I mean to stand faithfully by all the pledges which we gave to the constituencies.